

Ce produit contient de l'hydrogène, de l'oxygène et de l'azote, toutes étant des substances assujetties à la Loi sur le droit à la connaissance du travailleur et de la collectivité de Pennsylvanie.

---

### INDENTIFICATION DU PRODUIT

---

IDENTIFICATION SUR L'ÉTIQUETTE - Gaz de calibration, N° pièce MSA 455130, avec 0,8% d'hydrogène dans l'air

NOMS CHIMIQUES - Mélange d'hydrogène, d'oxygène et d'azote

IDENTIFICATION SUPPLÉMENTAIRE - Gaz de calibration N° pièce MSA 455130

FORMULE - H<sub>2</sub>, O<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>

---

### COMPOSITION CHIMIQUE PERTINENTE

---

	<u>Contenu %</u>	<u>TWA</u>
Hydrogène (CAS 1333-74-0)	0,8%	Aucune*
Air	Restant	Aucune

\*L'hydrogène est un simple asphyxiant (ACGIH 2008)

AVIS : Gaz sous pression, 115 psig (lb/po<sup>2</sup>) à 70°F (21°C), soit environ 3 litres de gaz à la pression barométrique.

---

### PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

---

ASPECT (ÉTAT PHYSIQUE) ET ODEUR – Gaz incolore et inodore

POINT D'ÉBULLITION - S/O POIDS SPÉCIFIQUE/DENSITÉ RELATIVE (H<sub>2</sub>O = 1) - S/O

PRESSION DE VAPEUR D'EAU - S/O VOLATILITÉ (%) EN VOLUME - S/O

HUMIDITÉ ABSOLUE (AIR = 1) - < 1

SOLUBILITÉ DANS L'EAU - Méthane - 1,91 cm<sup>3</sup>/100 ml (25°C)  
Oxygène - 3,2 cm<sup>3</sup>/100 ml (25°C)  
Azote - 2,3 cm<sup>3</sup>/100 ml (0°C)

S/O – Sans objet

---

### RENSEIGNEMENTS SUR LES DANGERS D'ORDRE PHYSIQUE

---

DANGERS PHYSIQUES – Gaz sous pression (comprimé), 115 psig (lb/po<sup>2</sup>) à 70°F (21°C)

CONDITIONS OU MATIÈRES À ÉVITER – Aucune

POINT D'ÉCLAIR (INFLAMMATION) – S/O LIE (LEL) - S/O LSE (UEL) - S/O

MESURES D'EXTINCTION – Ce mélange de gaz de calibration est ininflammable

PROCÉDURES PARTICULIÈRES DE LUTTE CONTRE LE FEU – Lire les conseils et précautions suivants

DANGERS D'EXPLOSION ET D'INCENDIE HORS DU COMMUN – Gaz sous pression, 115 psig (lb/po<sup>2</sup>) à 70°F (21°C). La chaleur environnante/ambiante ne doit pas dépasser les 120°F (49°C).

---

---

**DANGERS POUR LA SANTÉ**

---

---

DANGERS POUR LA SANTÉ – Aucun danger connu pour une concentration de 0,8% d'hydrogène dans l'air. L'hydrogène est un simple asphyxiant (ACGIH 2008).

SIGNES PARTICULIERS ET SYMPTOMES SURVENANT SUITE A UNE EXPOSITION – S/O

VOIES DE PÉNÉTRATION CORPORELLES PRINCIPALES – L'inhalation.

ORGANES CIBLES VULNÉRABLES – S/O

ÉTATS PATHOLOGIQUES RÉPERTORIÉS COMME POUVANT HABITUELLEMENT S'AGGRAVER A L'EXPOSITION – Aucune information à ce sujet.

SEUIL ADMISSIBLE D'EXPOSITION (VALEUR TLV) – Aucun (ACGIH 2008). L'hydrogène est un simple asphyxiant.

DONNÉES CARCINOGENES SUSCEPTIBLES DE PRÉSENTER UN DANGER – Les organismes de normalisation NIOSH, RTECS, OSHA, NTP et/ou IARC ne dressent pas la liste des gaz constitutifs.

SECOURISME D'URGENCE ET MESURES DE PREMIERS SOINS – Aucune mesure particulière.

---

---

**UTILISATION ET MANIPULATION SÉCURITAIRES**

---

---

PRATIQUES HYGIÉNIQUES – Éviter de respirer le gaz.

PRÉCAUTIONS A PRENDRE LORS DE LA RÉPARATION ET DE L'ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENTS CONTAMINÉS - S/O

MESURES CORRECTIVES À PRENDRE EN CAS DE FUITE/DÉBORDEMENT/ DÉVERSEMENT – Aérer/ventiler les lieux.

MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES RÉSIDUS – Ne pas perforer ni incinérer la bouteille. Avant de se débarrasser de la bouteille, vider doucement le contenu dans un endroit d'évacuation sûr et réservé à cet effet. Se départir du produit (la bouteille) en l'éliminant conformément aux règlements d'application fédéraux, provinciaux et/ou étatiques et locaux.

ENTREPOSAGE – Entreposer le produit dans un endroit frais, sec et bien aéré. La température environnante/ambiante ne doit pas dépasser les 120°F (49°C).

---

---

**MÉTHODES DE CONTROLE ET MESURES DE PROTECTION**

---

---

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION PERSONNELLE – Étant donné le volume limité de gaz dans la bouteille et la lenteur du taux d'émission gazeuse employé dans le calibrage de l'instrument, une protection respiratoire n'est ni indiquée ni nécessaire (avec réserve) si l'on tient compte des conditions d'utilisation visées.

MÉTHODES DE CONTROLE TECHNIQUES – La ventilation mécanique est une méthode appropriée et acceptable.

DISPOSITIONS EN MILIEU DE TRAVAIL – Éviter de respirer le gaz. A employer dans des lieux bien aérés et ventilés. Suivre la méthode de calibrage décrite dans le mode d'emploi MSA (manuel d'instructions) fourni avec l'instrument devant être calibré.

DATE DE PRÉPARATION - Rév. 12, février 2009

AVERTISSEMENT : Ce produit est une substance chimique dangereuse. Si l'on respecte les directives, avertissements et mises en garde fournis avec le produit, les dangers liés à son utilisation peuvent être considérablement amoindris, sans être pour autant complètement éliminés. La société Mine Safety Appliances Company se dégage de toute responsabilité quant à l'emploi de ce produit; elle ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, et REJETTE EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE SE RAPPORTANT A LA VALEUR COMMERCIALE DU PRODUIT, AINSI QUE TOUTE GARANTIE DE JUSTESSE D'EMPLOI RELATIVE A UNE UTILISATION PARTICULIERE. Les utilisateurs de ce produit assument tous les risques liés à sa manipulation/manutention, son utilisation et/ou son entreposage.